|  |  |
| --- | --- |
| **MINISTERE DES INFRASTRUCTURES**  **------------------**  **SECRETARIAT GENERAL**  **------------------**  **DIRECTION DES MARCHES PUBLICS**  **------------------**  **No**2018**– \_\_\_\_0768\_\_\_\_ /MI/SG/DMP/SMT-PI** | **BURKINA FASO**  **-----------**  Unité - Progrès - Justice  **-----------**  **Ouagadougou, le 14 septembre 2018** |

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert International**

**Objet :** Travaux d’entretien périodique de la route nationale Nº22 (RN22) entre

Ouagadougou et Kongoussi (110 km) au Burkina Faso

1. Le Gouvernement du Burkina Faso representé par le Ministère des Infrastructures a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds pour le financement partiel de la tranche prioritaire du programme d’entretien routier 2017-2019 du Burkina Faso et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiement au titre du marchés des travaux d’entretien périodique de la route nationale Nº22 (RN22) entre Ougadougou et Koungoussi (110 km) au Burkina Faso. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées aux titres de ces prêts sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché issu de la présente procédure d'appel d'offres.

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires répondant aux critères de provenance tels que définis dans les directives concernant la passation des marchés financés par la BOAD.

Les entreprises Burkinabé doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales et seront titulaires de l’agrément technique du Ministère des Infrastructures pour la catégorie T4.

1. Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d’Attribution des Marchés du Ministère des Infrastructures (DMP-MI), sollicite des offres sous plis fermés de la part des Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, en lot unique, les travaux d’entretien périodique de la route 2 (RN22) entre Ougadougou et Koungoussi (110 km). Le délai d’exécution global des travaux est fixé à dix (10) mois y compris la saison pluvieuse. Toute offre proposant un délai supérieur à dix (10) mois sera considérée comme non-conforme et rejetée.
2. Description du projet :

Les travaux consistent essentiellement au travaux préparatoires comme le débroussaillage d’entretien de la route ,la dépose d’anciennes bornes kilométrique et penta-kilométrique, la dépose des panneaux de signalisation dégradés , le déflacage et les points à temps bitumineux ; aux travaux de terrassements comme le recyclage du revêtement et de la couche de base amélioré au concassé de la chaussée et des accotements existantes sur une épaisseur de 20 cm et une longueur de 31 600 m ; à la mise en œuvre d’un enduit superficiel bicouche sur accotements et amorces en rase campagne et en traversée des agglomérations autres que Ouagadougou ; à la mise en œuvre d'une couche de roulement d’épaisseur 5 cm en Béton Bitumineux sur toute la longueur de la chaussée soit (110 000 ml)  et sur les accotements (7 800 ml) et amorces dans la traversée de Ouagadougou; aux rechargements des accotements en matériaux latéritiques et à la reconstitution des tallus ; au curage des ouvrages obstrués comme les dalots et les caniveaux ; à la construction de nouveaux caniveaux à la traversée de l’agglomération de Sabcé ; à la mise en place de nouveaux panneaux de signalisation, de bornes kilométriques et penta-kilométriques, de balises d’ouvrages et de virages ainsi que la construction de ralentisseurs en béton bitumineux.

1. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les *Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD*, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives. Ainsi la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agrées (agrément technique, en cours de validité, pour la catégorie T4 du Ministère des Infrastructures suivant l’arrêté n°004/MITH/CAB du 17/01/2005, uniquement que pour les Entreprises Burkinabé) et pour autant qu’elles ne soient pas sous le coup d’interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l’Administration de leur pays d’établissement ou de base fixe. Les Entreprises étrangères devront fournir une attestation d’inscription au Registre de Commerce de leur pays et un certificat de non faillite ou d’existence daté de moins de trois (03) mois, délivré par une autorité compétente. Aucune marge de préférence communautaire ne sera accordée aux entreprises de la zone UEMOA.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Sidiki Boubacar ILBOUDO tél : 70 27 85 96/ 70 19 20 82, Directeur des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 Décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage ; Tél. : (226) 51 29 15 49 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr – BUKINA FASO et de Monsieur KYELEM Jean Wenceslas Tewéndé Directeur Général de l’Entretien Routier tél : 70 20 75 86/ 70 60 48 99** et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastrcutures03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage Tél. : (226) 51 29 15 49 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail :dmpmid@yahoo.fr- BURKINA FASO de 08 heures à 15 heures (heure locale).
3. Les principaux critères de qualification, en plus des critères de provenance ci-dessus, auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire sont les suivants :

disposer du personnel clé minimum suivant : (i) un Directeur des travaux (ou de Marché) : Ingénieur Civil ou TP de formation, Bac + 4 ans au minimum ou équivalent ayant, au minimum 10 ans d’expérience (ii) un Responsable ouvrages d’art et d’assainissement : Ingénieur Civil ou TP de formation, Bac + 4 ans au minimum ou équivalent ayant au minimum 10 ans d’expérience, (iii) un Géotechnicien : Ingénieur Civil ou TP de formation, Bac + 4 ans ou équivalent ayant au minimum 10 ans d’expérience, (iv) un Conducteur de travaux : Ingénieur Civil ou TP de formation, Bac + 4 ans ou équivalent ou Technicien supérieur des TP ou du Génie Civil, Bac + 2 ans ou équivalent ayant au minimum 8 ans d’expérience pour l’Ingénieur et 12 ans pour le TS, (v) un Chef de laboratoire : Diplôme requis : Technicien Supérieur TP ou Génie Civil Bac + 2 ans ou équivalent ayant au minimum 10 ans d’expériences (vi) deux Chefs de chantier : Technicien Supérieur TP ou Génie Civil Bac + 2 ans ou équivalent ou Agent technique routier ou équivalent ayant au minimum 6 ans pour le TS et 8 ans pour l’ATR, (vii) un expert environnementaliste, sécurité et hygiène : Ingénieur en environnement Bac + 5 ans ou équivalent ayant au minimum 6 ans d’expérience.

* + 1. disposer du matériel minimum suivant : deux(02) Bulldozers type D8 ou D7, deux(02)Niveleuses type 14G, deux(02) Chargeurs à pneus type C950, deux(02) Compacteurs vibrants V4, deux(02)Compacteurs à pneus P5, vingt(20) Camions benne de 14 à 18 m , quatre(4) Camions citerne à eau (8 000 litres au moins), deux(02) Camions gravillonneurs, un (1) Camion répandeuse, un (1) balai mécanique+tracteur, une (1) recycleuse, un (1) Centrale de concassage , un (1) centrale d’enrobé pour béton bitumineux , un (1) Finisseur revêtement BB/GB, deux(02) Pelles hydrauliques, deux(02 Rouleaux vibrants pour les blocs techniques, des Bétonnières (250 et/ou 500 litres), du Matériel de laboratoire, du Matériel topographique.
    2. avoir réalisé un chiffre d’affaires annuel moyen pour des travaux de construction de routes au cours des cinq (5) dernières années (2013 – 2017), d’un montant équivalent à dix huit milliards (18 000 000 000) francs CFA.
    3. Avoir effectivement exécuté en tant qu’entrepreneur ou en groupement d’entreprises au moins deux (02) marchés de travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement ou d’entretien périodique de routes bitumées au cours des cinq (5) dernières années (2013– 2017), , d’au moins 25 kilomètres et avec une valeur minimale de huit milliards (8 000 000 000) francs CFA TTC pour chaque marché qui ontété exécuté de manière satisfaisante et terminé.
    4. disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a, à sa disposition, des facilités de crédit d’un montant au moins équivalant à deux milliards (2 000 000 000) francs CFA.

**N.B** : les chiffres d’affaires seront attestés par le service des impôts pour les Entreprises Burkinabé et par la structure compétente en la matière pour les Entreprises étrangères.

1. Les Candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d’Appel d’offres complet en français auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publiques (DMP-MI), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage, Tél. (226) 51 29 15 49 – 25 32 49 18/ Fax : (226) 25 32 49 26 - BURKINA FASO, sur présentation du reçu de paiement d’une somme de quatre cent mille (400 000) francs CFA, correspondant au prix de vente non remboursable du dossier. Ce paiement sera effectué à la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DGCMEF), 01 BP 6444 Ouagadougou 01 – Tél. (226) 25 32 47 75 – 25 32 46 12. Le dossier ne pourra être retiré que sur présentation du reçu d’achat délivré par cette Direction.

Une visite de site sera organisée par la Direction Générale de l’Entretien Routier (DGER) le **03 octobre 2018** à **08 heures** (heure locale) à partir de la DGER.

1. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies devront être valides pour une période de **cent cinquante (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent soixante millions (360 000 000) francs CFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible et doivent être remises à :

**Secrétariat de la Direction des Marchés Publics**

**du** **Ministère des Infrastructures**

**Building LAMIZANA 3ème étage**

**03 BP 7011, Ouagadougou 03, Burkina Faso**

**Tél. : (226) 51 29 15 49 / 50 32 49 18 // Fax : (226) 50 32 49 26**

**Avant le 25 octobre 2018** **à 09 heures 30 minutes (heure locale)**

où elles seront ouvertes immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, dans la salle de réunion dudit Ministère.

En cas d’envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics (DMP-MI) ne peut être responsable du non réception de l’offre transmise par le soumissionnaire.

**N.B :** Tous les documents exprimés en d'autres langues que le français doivent être traduits en langue française et authentifiés.

.

1. Le Maître de l’Ouvrage se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d’offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Sidiki Boubacar ILBOUDO**

Chevalier de l’Ordre National